Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF

Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières OFDF
Finances

Valable dès le 1er janvier 2022

Procédure en cas de mutation d'adresses ou de coordonnées bancaires

Veuillez tenir compte des points suivants:

Adresses en général

Vous disposez d'un numéro IDE et souhaitez modifier votre adresse auprès de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières OFDF

Veuillez vous adresser directement au service IDE qui vous a délivré le numéro IDE (par ex. le registre cantonal du commerce ou l'administration fédérale des contributions). Nous ne sommes en effet pas en mesure de modifier votre adresse.

L'adresse modifiée sera ensuite directement transmise à notre système par le service IDE concerné.

Vous ne disposez pas d'un numéro IDE et souhaitez modifier votre adresse auprès de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières OFDF

Vous pouvez nous faire part de votre nouvelle adresse par courriel à:
info-finanzen@bazg.admin.ch

Coordonnées bancaires

Vous pouvez nous faire part de vos nouvelles coordonnées bancaires ou des modifications y relatives (IBAN) par courriel à: info-finanzen@bazg.admin.ch.

Si vous souhaitez passer au système de recouvrement direct / Business Direct Debit ou en modifier les données, veuillez remplir en plus l'autorisation de débit et l'envoyer à votre établissement financier. Ce dernier remplira la partie inférieure du formulaire et transmettra l'autorisation à la division Finances.